

Acte de décès de SAINGRAIN Marie Anne [457].

Ce jourd'hui douze de frimaire huitième année¹ de la République Française une et indivisible, par-devant moy, Jacques LECANU, agent municipal de la commune d'Ancretteville sur Mer, canton de Sassetôt Lemonconduit, département de la Seine Inférieure, est comparu en mon domicile le citoyen François SAINGRAIN, fabricant de siamoize, âgé de cinquante-deux ans, et le citoyen Jean Jacques CADINOT, aussi fabricant de siamoize, âgé de cinquante et un ans, tous deux domiciliés en ladite commune d'Ancretteville sur Mer, lesquels m'ont déclaré que la citoyenne Marie Anne SAINGRAIN, âgée de soixante-deux ans, veuve de défunt Jean BOUGON, est décédée aujourd'hui à une heure du matin en son domicile où je me suis sur le champ transporté et je me suis assuré du décès de ladite Marie Anne SAINGRAIN et j'en ai dressé le présent acte que François SAINGRAIN et Jean Jacques CADINOT témoins ont signé avec moy l'an et jour que dessus.

¹ 3 décembre 1799